



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du lundi 16 juin 2025

En exercice : 23

Présents : 16

Excusés : 3

Absents : 4

Date de la convocation :

11 juin 2025

Président de séance :

Michel BERTHET

Secrétaire de séance :

Jean-Luc PAQUELIER

Rapporteur : Michel BERTHET

N° interne de l'acte : 2025-29

Lundi 16 juin 2025, le conseil municipal de la Commune de Crêches-sur-Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Michel BERTHET.

Membres présents :

Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Claire DE CROMBRUGGHE, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Fabienne FARGEOT-MENEZES, Marjolaine FRANCAIS-DUMONT, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Jean-Claude ARNAUD (donne pouvoir à : Jean-Luc PAQUELIER), Marina BROSSETTE (donne pouvoir à : Fabienne FARGEOT-MENEZES), Françoise CURAILLAT (donne pouvoir à : Annick GUYON)

Membres Absents :

Cyrille BOUCHY, Patrice DUPONT, Ludivine DE OLIVEIRA LEONES, Coralie SANGOY-LUTAUD

Objet: Tarifs des entrées plan d'eau 2025

Le conseil municipal fixe les tarifs du plan d'eau et ceci à compter du 28 juin 2025 :

- Entrée de 0 à 3 ans : gratuit
- Entrée à partir de 4 ans : 3,00 €

L'accès est gratuit pour les accompagnants de groupes d'enfants dans le cadre des centres de vacances et de loisirs (exemples : centres aérés, colonies, ...).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** les tarifs 2025 ;
- **D'autoriser** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc PAQUELIER

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
et le présent extrait certifié conforme au
registre,
Le Maire,
Michel BERTHET

